

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS
UNE PAROISSE C'EST UNE MIS-
SION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JOUR DE CHAQUE
SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois......50
Les abonnements sont payable
d'avance.

Pour cesser de recevoir le jour-
nal, il faut donner avis au moins un
mois avant l'expiration de son ab-
onnement et payer tous les arré-
rages.

Ceux qui changent d'adresse
doivent nous donner l'ancienne aus-
si bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, corres-
pondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard

For the convenience of foreign
advertisers, L'IMPARTIAL can be
seen and rates obtained from the
following agencies:

Montréal: E. Desbarats Advertis-
ing Agency.

A. McKim & Co. St.
James Street.

Toronto: J. J. Gibbons, Confed-
eration Life Building.

New York: Geo. P. Rowell & Co.
10 Spruce Street.

London: Eng.: E. & J. Hardy &
Co., 30 Fleet St., E. C.

Lord & Thomas

Chicago Ill.

POUR TOUT ce que vous désirez
dans n'importe quel pays, pour en-
trer en relations avec les étrangers
adressez-vous à C. MULKAY, Pub-
liciste, 16 Rue des Minimes
Bruxelles (Belgique).

Reçoit sans frais les communica-
tions, annonces et abonnements à
L'IMPARTIAL.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 19 avril

Paques

Saint jours de Paques, alleluia!
alleluia! Entrons tous dans le
joie de Jésus Christ. Il est des
pays où dès l'aurore du grand jour
les chrétiens s'abandonnent et s'em-
brassent avec ce beau salut: "Le
Christ est ressuscité", et l'on ré-
pond: "Oui, il est vraiment res-
suscité!" Ah! c'est qu'en effet
c'est le cri de victoire, c'est la
gloire immortelle de notre foi! ou
disait aux martyrs: Quel est
votre Dieu? Ils répondaient:
Nous adorons le Christ. Pour-
quoi croyez-vous en lui? Parce
qu'il est ressuscité, répondaient
ces grands témoins. Et ils allaient
à la mort en le bénissant. Donc,
vive Jésus! notre Roi et notre
Dieu! c'est l'Agneau qui voulut
mourir par amour, c'est le Lion de
Judas qui ressuscite dans la puis-
sance, il revit pour ne plus mourir.
Il règne, commandé, il est vain-
queur à jamais. Amis de Jésus,
enfants de l'Eglise, ranimons au-
jourd'hui nos cœurs, notre foi et
notre confiance à la grande lumière
de sa fête triomphale.

Voilà 2000 ans qu'il y a des gens
qui se flattent, après les Juifs, de
cruifier le divin Maître et son E-
glise et de les mettre au tombeau;
et Jésus-Christ est patient parce
qu'il est éternel; et il les laisse
faire un moment, et les pauvres in-
sensés le croient faible parce qu'il
se tait, et ils se redressent comme les
bourreaux du calvaire: le voilà
qui meurt! Le vendredi saint
passe, le calvaire s'illumine; Jé-
sus-Christ se lève, et du bout de sa
croix victorieuse, il enterre ses en-
nemis l'un après l'autre, et, sur
leur tombe, l'Eglise passe, chantant
son immortel alleluia.

"Clark" Garantie de pureté

Le nom de Wm. Clark sur les
boîtes de conserves est une garan-
tie de la pureté du contenu et de
son excellente qualité.

Lazaret de Tracadie

xxx

Dieu qui créa l'homme, l'objet de son amour,
Tout heureux l'avait fait. Les peines, les misères,
Les contrariétés et les regrets amers
Admis ne furent point au terrestre séjour.

Puissant son délit, la terre, pour partage,
Ne voulut lui donner que ses infirmités.
A ses pas s'attachèrent les calamités;
Le travail et la mort furent son héritage.

Le Seigneur Rédempteur, frappé de nos malheurs,
Et pour toucher des juifs les esprits endurcis,
D'un seul mot il guérit des lépreux déceints
Au sein de la foule et au milieu des clameurs.

Comme exemple vivait, un vrai Pensez-y bien,
Le germe Il nous laissa de cette maladie
Qui suivit les âges jusque dans l'Acadie.
Tracadie a toujours son bon Père Damien.

Cette maladrerie a ses femmes vaillantes
Des miracles faisant de grande charité.
Dans l'ombre, dans l'oubli du monde sans pitié
Elles montent jamais leurs forces défaillantes.

Fortunés êtes-vous, les chéris du bon Dieu!
La lèpre vous ronge mais le cœur est content;
Saus cesse prépaés pour le dernier instant,
Rien ne vous en coûte de dire au monde adieu.

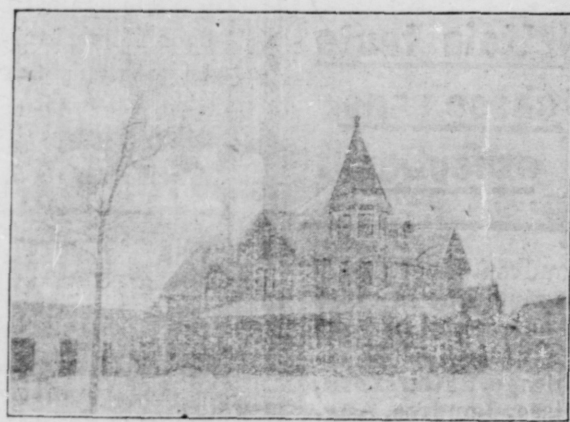
Comme Job vous dites: "vous m'aviez tout donné,
Vous m'avez tout ôté, Seigneur, soyez béni!
Mais mon malheureux sort sera bientôt fini,
Vers vous tantôt j'ai pour être couronné.

Bienheureux les souffrants, parce qu'ils verront Dieu!
Frappez, frappez, Seigneur, pour les péchés du monde!
Votre croix est douce au prix du plaisir immonde;
Mon unique désir c'est d'arriver au cieus.

X.



Le Rev. A. E. Burke, curé d'Albertain, que les catholiques de Halifax
désirent comme successeur de feu l'archevêque O'Brien.



La magnifique résidence du curé Burke, Albertain.

Paques a Tignish

La fête de Paques a été célébrée
avec la splendeur accoutumée à l'é-
glise de SS. Simon et Jude. Tous
les plus riches ornements avaient
été étalés pour la fête glorieuse de
Dieu vainqueur de la mort, et des
Alleluias joyeux ont résonné avec
enthousiasme sous la voûte parfumée
d'encens.

La messe a été célébrée par le
Rev. curé D. M. Macdonald. Le
sermon, sur l'Evangile du jour, fut
prononcé par le Rev. A. J. Mac-
dougall. Le chant et la musique
étaient à la hauteur de la circon-
stance.

Les vêpres eurent lieu à six
heures du soir, suivies de la Bénédiction
du T. S. Sacrement.

Mort d'une Religieuse

Au noviciat des Révérendes
Sœurs de la Sainte Famille, Sher-
brooke, P. Q., s'éteignait douce-
ment dans le Seigneur, le 3 cour-
rant, Sœur Marie Rita, née Sara-
Jeanne Laud, âgée de 24 ans.

Sœur Marie Rita était fille de M.
Edouard Landy et de Madame
Marguerite Duguay, de la paroisse
du Cap Pelé, N. B., et était entrée
au couvent, il y a peine 3 ans.
D'une rare piété et d'une humilité
qui sied si bien aux âmes pures,
elle avait marché sagement dans les
hauteurs de la perfection. L'E-
poux divin était content d'elle et
de son sacrifice. Ainsi, après la
généreuse donation d'elle-même au

service de son Bien Aimé, elle eut
le bonheur, avant de mourir, de
faire solennellement ses vœux re-
ligieux. Suprême consolation!
Il n'y avait plus pour elle d'autres
rêves ici-bas... et c'est dans les
cieus qu'elle va célébrer ses en-
viables noces éternelles!

Séchez vos pleurs, bons parents et
famille désolés. Soeur Marie Rita
"avait choisi la meilleure part";
elle ne lui sera pas ôtée!

UN AMI

Du *Moniteur Acadien*

Correspondance

Monsieur le Rédacteur.

J'ai lu avec beaucoup d'inté-
rêt, l'article de votre estimable cor-
respondant, "Acadien", dans le-
quel il donne de très bonnes idées
pour réaliser les moyens de fonder
un collège acadien. C'est certai-
nement un excellent plan, et si tous
étaient aussi patriotes qu'"Acadien"
le collège serait déjà un fait accom-
pli; mais je crains que dans cer-
taine paroisse, son plan ne serait
pas réalisable, pour des raisons qui
ne peuvent être exprimées dans les
colonnes d'un journal.

"Acadien" dit que je donne un
aperçu détaillé de mon plan coopé-
ratif dans ma correspondance. Je
dois rectifier cette erreur et dire que
le plan est loin d'être en détail.
Pour entrer en détail du plan coopé-
ratif, cela demanderait plusieurs
colonnes de votre journal, car il
faudrait montrer le passif et l'actif,
les modes de réaliser des argents,
les moyens de percevoir les capi-
taux par des négociations dans des
banques ou dans des corporations
qui sont destinées à cette fin.

Je réserve ces détails pour un su-
jet de discussion à notre première
réunion, qui ne doit pas tarder
d'être convoquée, dans le but de
s'organiser.

Quoique j'apprécie hautement le
plan d'"Acadien", cependant, dans
mon humble opinion, le plan coopé-
ratif est le seul qui peut réaliser la
fondation d'un collège français
dans l'île St Jean, et en assurer son
avenir.

J'ose dire que si le collège de St
Louis, N. B., avait été fondé sur
le plan coopératif, ses portes n'au-
raient pas été fermées, et il se lit
aujourd'hui en pleine voie de pros-
périté.

Je ne crois pas que ce soit néces-
saire d'amplifier sur le plan coopé-
ratif dans cette correspondance,
seulement je dois expliquer que la
somme de \$10.00 dont j'ai fait men-
tion, n'est pas un montant détermi-
né, mais plutôt un montant pour
baser le taux des actions. Ce
montant peut se réduire à un dol-
lar même si nous croyons avoir suf-
fisamment d'actionnaires à ce bas
taux, ou nous pouvons l'élever,
si bon nous semble.

Taxer 7000 personnes et avoir
7000 personnes comme actionnaires
sont deux différentes choses. Dans
le premier cas il serait peut-être as-
sez difficile de percevoir le mon-
tant, tandis que dans le deuxième
cas les personnes deviennent action-
naires, ce qui veut dire que chaque
personne a le contrôle de l'argent
qu'elle place dans l'entreprise. C'est
aussi un moyen efficace pour sou-
lever l'enthousiasme pour la réus-
sité d'un projet.

Quand au site, je crois que la pa-
roisse qui aurait contribué le plus
à la fondation de l'institution, re-
viendrait le droit et l'honneur de
posséder ce monument national.

En attendant, je demanderais aux
braves acadiens, qui se montrent
patriotes en bien des occasions, de
bien vouloir déterminer le temps et
l'endroit pour notre première réu-
nion.

Vous remerciant, M. le Rédac-
teur, je me soustris.

PAUL.

Mgr. Barry, Eveque de Chat- ham Revenu de Rome

Mercredi dernier, Mgr. Barry,
évêque de Chatham, N. B., est ar-
rivé de Rome, accompagné de son
secrétaire le Rev. L. O'Leary, D.
D. A. Bathurst Monseigneur dé-

cendit pour quelques heures où il
fut reçu par un grand nombre de
prêtres de son diocèse et une foule
de paroissiens. A 10 heures il prit
le train pour Chatham.

Mgr Barry jouit d'une parfaite
santé et n'a pas essayé un mo-
ment de maladie depuis son départ
de Chatham, l'automne dernier.

Le Successeur de l'Archevêque O'Brien

Une dépêche de Halifax, nous
annonce que l'opinion générale là
est que le successeur de Mgr O'
Brien sera le Rev. A. E. Burke,
curé d'Albertain.

L'Alcool

La semaine dernière, une fillette
à peine âgée de 7 ans a été lâche-
ment égorgée, à la côté St-Paul,
près de Montréal. C'est l'oeuvre
de l'alcool, et d'un alcoolique.

Quelques instants avant sa mort,
cette enfant a été vue avec un hom-
me qui titubait, qui avait peine à se
conduire. Si cet homme est con-
vaincu du meurtre de l'enfant, il
sera pendu. La société sera-t-elle
pour tout cela protégée contre la
répétition d'un tel crime? Nous
ne le croyons pas.

Il est un principe du droit natu-
rel qui veut, que la société n'ait
pas pour objectif la vengeance,
quand elle châtie. Elle punit pour
inspirer la crainte. Quelle crainte
peut-on espérer faire sur un homme
qui n'est pas maître de ses actes,
qui ne sait pas ce qu'il fait?

Aux premières gorgées d'alcool
que ce criminel a ingurgitées, ont
succédé d'autres, jusqu'au point
qu'il est devenu inconscient. Ce
n'est plus alors un homme, c'est
une brute.

Ne croit-on pas que l'aubergiste
qui a vendu l'alcool à cet homme,
qui pour la considération de quel-
ques centins, lui a vendu des li-
queurs jusqu'à l'enivrement n'a pas
sa part de responsabilité, dans le
crime de la semaine dernière?

Nos lois défendent aux anber-
gistes de vendre des liqueurs aux
personnes "réputées ivrognes d'habi-
tude". De telle sorte que, si cette
personne n'a pas cette réputation,
l'aubergiste peut lui vendre impu-
nément, lorsqu'il sait que cet iv-
rogne va faire des abus.

Et lors même qu'il aurait la ré-
putation d'être un ivrogne d'habi-
tude, il faut être un peu du métier,
pour savoir combien il est difficile
de faire une telle preuve devant nos
tribunaux, et obtenir la punition
de l'aubergiste coupable.

La mort du criminel ne saurait
doac empêcher la répétition de ce
crime.

Le remède pour nous, serait dans
un choix judicieux pour la confir-
mation des certificats de licence, et,
de cancelier sans miséricorde le
permis de vendre des liqueurs, à la
première offense.

La société y aurait la plus de
protection, et nous ne serions plus
témoins de crimes, comme celui
commis la semaine dernière.

Nous nous refusons à croire,
qu'un homme maître de lui, qui
est lui-même, aurait commis de
propos libéré cet assassinat, aurait
égorgé cette fille, qui n'avait que
sa grâce et son sourire pour dé-
fense.—De l'Union des Cantons de
l'Est.

La Fixation du jour de Paques

La fixation du jour de Paques se
fait selon une méthode rigoureuse
adoptée par le premier concile de
Nîce, en 325. Jusqu'à cette épo-
que, la célébration de la fête de Pa-
ques avait donné lieu à des querel-
les assez vives, parce que la date
de cette solennité était fixée selon
une règle assez arbitraire qui pro-
voquait des erreurs et, parant, des
conflits. Pour couper court à ces
graves inconvénients, les Pères du
concile décidèrent que Paques se-
rait toujours le dimanche qui sui-
vrait le premier jour de la pleine
lune venant après l'équinoxe du
printemps.

On appelle équinoxe, chacune

des deux époques de l'année où le
jour est égal à la nuit pour toute la
terre, ce qui arrive lorsque le soleil
passe à l'équateur, c'est-à-dire à la
ligne idéale qui est perpendiculaire
à l'axe de rotation de la terre. Il
y a l'équinoxe du printemps et l'é-
quinoxe de l'automne. Le premier
a lieu le 21 mars, le second le 23
septembre. Or, il suffit de détermi-
ner le premier jour de la pleine
lune après le 21 mars, et le diman-
che qui suit le premier jour de cette
pleine lune, c'est Pâques.

La pleine lune peut tomber le 21
mars. Si ce jour est un dimanche,
Pâques sera le dimanche suivant,
c'est-à-dire le 28, parce qu'il est
dit formellement, "le premier di-
manche" qui "suit" le premier
jour de la pleine lune venant après
l'équinoxe du printemps.

Mais si la pleine lune survient le
21 mars, un samedi, cette pleine
lune est dite pascale, et Pâques se
célèbre le lendemain.

Il résulte de cette combinaison
que Pâques ne peut arriver avant le
22 mars. D'un autre côté, il est
facile de constater que Pâques ne
peut pas arriver plus tard que le 25
avril, attendu que l'équinoxe étant
au 21 mars ou dans les vingt huit
jours qui suivent, car il ne se passe
jamais 29 jours sans qu'il y ait
pleine lune. Or, si la pleine lune
arrive vingt huit jours après le 21
mars, c'est-à-dire le plus tard pos-
sible, elle paraît le 18 avril, et le
dimanche le plus éloigné de cette
date ne peut dépasser le 25 du
même mois.

On voit que la date de Pâques
peut être indifféremment réglée par
la lune de mars, par la lune d'avril,
et que s'il n'est pas donné à tout le
monde de pouvoir calculer à l'avance
l'apparition de la pleine lune
de mars ou d'avril, il est du moins
aisé de comprendre le jeu de la mo-
bilité de la fête pascale.

Errata

Nous regrettons qu'il s'est glissé
une erreur typographique dans la
poésie, intitulée "Éducation Supé-
rieure sur l'île" qui a paru dans
notre dernière numé-0.

Dans le dernier vers de l'avant
dernière strophe, lisez "Et nous ap-
plaudissons à vos belles proesses."

Succes de nos Insulaires a McGill

Ci-suit les noms de nos jeunes
insulaires qui se distinguent à Mc-
Gill.

31EME ANNEE, JURISPRUDENCE
MEDICALE

W. L. Holman, B. A. Summer-
side; A. B. Stevenson, New
Glasgow; E. Vessey, York.

21EME ANNEE DE PHYSIOLOGIE

Honneur de première classe, W.
J. McMillan, Clermont; J. P. Mc-
Grath, Tignish; J. W. Arbuckle,
Summerside. Ira J. Yeo, Charlot-
tetown; R. A. Donahoe, Rose-
neath; W. P. McBride, Central
Bedeque; R. H. Macdonald, North
Bedeque; G. C. Read, Summer-
side; E. T. Tanton, St Eleanors.

Funerailes de Mme

Rockford

Dimanche dernier, à trois heures
de l'après midi, avait lieu les funé-
railes de Mme. Rockford, née Elé-
onore Gaudet, fille de M. Sylvain
Gaudet de ce village. La levée du
corp a été faite, par le Rev. D.
Macdonald curé, et au milieu d'un
grand concours de parents et d'am-
is le cortège funèbre se rendait
au cimetière de l'église SS. Simon
et Jude. Les porteurs étaient:
MM. Joseph M. Chiasson, Jean J.
Gaudet, Paul Godin, J. M. Bnoté,
John Hackett et Albert Brennan.
R. I. P.

BLOOD POISON FROM CORNS

Is sure to follow if you use a ra-
zor or irritating corn salve. For
fifty years the one safe remedy has
been Putnam's Corn Extractor.
It's safe,—absolutely painless, and
guaranteed.